

J'ai "ma place" au travail

LE RÉVEIL D'ANNE-MARIE

Par Christian Asselin

Avez-vous l'habitude de compter des moutons pour vous endormir? Anne-Marie pourrait bien en compter un millier qu'elle n'y arriverait pas pour autant. Elle souffre d'un trouble du sommeil qui lui empêche de vivre une vie normale comme la majorité de la population. Son horloge biologique n'étant pas synchronisée avec la lumière du jour, il est impossible pour elle de tomber dans les bras de Morphée la nuit venue. Mais ce n'est certainement pas ce léger problème qui va l'arrêter.

Aujourd'hui âgée de 51 ans, Anne-Marie gagna sa vie à titre de fonctionnaire pour le gouvernement fédéral pendant 17 longues années qui lui parurent une éternité. Elle se levait le matin et avait l'impression de supporter un boulet pour le reste de la journée. Le moral était à son plus bas tellement elle souffrait de cette maladie non reconnue par la société. « Tu es donc paresseuse ! » « Bois du café ! » « Couche toi le soir ! » Voilà le genre de commentaires qu'Anne-Marie a entendu toute sa vie. D'abord de ses parents lorsqu'elle était plus jeune et qu'elle fréquentait l'école, ensuite par des amis, des collègues de travail et même des médecins, incapable de mettre le doigt sur le problème.

Fatiguée, épuisée, elle décide en 1988 de tout abandonner, son emploi, sa maison, ses amis, et de partir pour le Pérou. C'est sans aucun doute ce voyage, qui dura près de cinq ans, qui la réveilla. Durant cette période de réflexion, en plus de rencontrer l'amour pour la première fois, elle comprit davantage les troubles qui l'affectaient. « Le Pérou étant situé près de l'équateur, je me suis rendu compte que la lumière de ce pays m'était bénéfique. C'est d'ailleurs ce qui m'a enfin permis de comprendre que je souffrais d'un trouble du sommeil. » mentionne-t-elle. Quel soulagement... À son retour au pays avec son amoureux en 1993, elle occupa divers emplois qu'elle quitta successivement. Les employeurs à qui elle devait dire qu'elle ne pouvait travailler que l'après-midi, ne comprenaient pas sa situation. Pendant un an, son conseiller en main d'œuvre a poursuivi une démarche dont le processus était de clarifier ses besoins, ses forces et ses intérêts. Une étape à la fois, ces rencontres ont mené à un plan d'action. « Anne-Marie m'est apparu comme une femme déterminée qui avait la motivation de s'en sortir. De plus, elle était réaliste face à ses limites. Ce sont donc des éléments déterminants qui font la différence entre ceux qui prennent leur place et ceux qui l'espèrent toujours.. » soutient son conseiller.

Anne-Marie travaille aujourd'hui pour la Fondation Sommeil, c'est elle qui a le mandat d'écrire le bulletin remis chaque mois aux 275 membres de cette association. Elle travaille de chez elle... l'après-midi et est très appréciée par son employeur. C'est le meilleur moyen qu'elle ait trouvé pour faire connaître cette maladie qui lui a mis tant de bâtons dans les roues au cours de sa vie.

Les personnes handicapées sont des héros obscurs qui prennent leur place dans la société, notamment par une présence de plus en plus accrue sur le marché du travail. L'exemple d'Anne-Marie permettra à un grand nombre de personnes, mais plus particulièrement aux gestionnaires d'entreprises, de s'ouvrir à des individus exceptionnels qui ont su tirer profits de leur différence afin de devenir des personnes essentielles dans leur milieu de travail.



Travaille

Anne-Marie

Saviez-vous que:

4925 personnes ayant des incapacités vivent dans les Pays-d'en-haut?

Démystifier un tabou:

Pour plusieurs, la notion de handicap est visible, comme par exemple une personne en fauteuil roulant. Pourtant les personnes vivant avec un problème de santé mentale, ayant une déficience intellectuelle, étant malentendantes ainsi que beaucoup d'autres ressemblent à monsieur et à madame « tout-le-monde ».

- Les services offerts par Intégration-Travail Laurentides sont rendus possibles grâce à l'aide financière d'Emploi Québec
- Ce reportage est rendu possible grâce au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences du Canada